

Il était une fois la déontologie !

Abderrahim DERRAJI - 2018-06-25 06:02:35 - Vu sur pharmacie.ma

"Même si l'inimitié est avérée, la politesse doit rester de mise" Cet adage marocain, plein de bon sens, nous incite à respecter nos adversaires et même nos «ennemis», et ce, quelles qu'en soient les circonstances. Malheureusement, ce savoir-faire séculaire qui permettait, jadis, de garder le contact et de se prémunir contre les «ruptures» est aujourd'hui en pleine déperdition. À titre d'exemple et à l'instar des partis politiques et des institutions, les associations et les instances professionnelles ont de plus en plus du mal à contenir les débordements et à survivre aux agissements d'une minorité de va-t-en-guerre. Pourtant, la profession est dotée d'un Code de déontologie qui définit les rapports qui devraient exister entre les pharmaciens. Ce Code oblige les pharmaciens, dans son article premier, "à s'abstenir de tout fait ou manifestation de nature à déconsidérer la profession, et ce, même en dehors de l'exercice de celle-ci", et dans son article 30, "à s'efforcer de créer entre eux-mêmes et les autres membres du corps médical des sentiments d'estime et de confiance." Or il suffit de faire un tour dans les réseaux sociaux ou de parcourir les colonnes de certains quotidiens pour se rendre compte que la réalité est toute autre. L'ambiance désastreuse et délétère résultant de cette situation a précipité le départ de pharmaciens compétents dont l'expérience aurait pu constituer un élément de stabilité et un atout pour que la profession puisse s'adapter à l'évolution que connaît le secteur. La permissivité ambiante et le climat d'impunité qui règne contribuent à aggraver la situation. Cette situation peu reluisante ne peut plus perdurer, nos responsables doivent faire leur autocritique et faire respecter les textes régissant la profession. Cette phase est primordiale avant d'envisager de fédérer tous les courants de la profession autour d'un projet commun dont la finalité est de permettre à la pharmacie marocaine de prendre son élan et au pharmacien de retrouver sa dignité. Le Conseil de l'Ordre, qui regroupe tous les pharmaciens exerçant au Maroc et qui est le dépositaire de l'éthique et de la probité, ne peut plus rester dans l'expectative et encore moins prendre part à ces batailles rangées. Faute de quoi, il endossera, en partie, la responsabilité de cette déliquescence de la profession qui ne présage rien de bon !